



## Déclaration de missions et de valeurs

Créé en 1977, le Printemps de Bourges est le plus ancien festival français de musiques actuelles avec 43 éditions à son actif. Solidement ancré à son territoire (la Ville de Bourges, mais aussi la Communauté d'Agglomération Bourges Plus, la province historique du Berry, le département du Cher et la région Centre-Val de Loire), le « PDB » inscrit ses missions, et in fine, sa responsabilité sociétale, au sein d'une sphère de valeurs artistiques et citoyennes : soutenir, accompagner et mettre en lumière la créativité et les artistes émergents d'une part, inclure tous les publics, notamment les plus éloignés ou écartés du champ culturel, en développant une démarche de transmission transgénérationnelle, à l'endroit, notamment, de son écosystème territorial, d'autre part.

Nos valeurs sont :

- Responsabilité
- Diversité
- Créativité
- Transmission

Principes de développement durable :

- **Devoir de vigilance** : il n'y a pas d'ouvrage, quelle que soit sa finalité, sans impact. Créer, entreprendre, produire implique d'engendrer des retombées, espérées positives. Agir en pleine conscience des enjeux et obligations incombant au(x) maître(s) d'œuvre et aux acteurs (collectivités, artistes, prestataires, publics, etc.) impliqués, c'est le devoir de tout organisateur d'événement. Le label « Printemps Responsable » suppose une vigilance constante quant aux impacts générés par le festival et l'élaboration de mesures à même d'amplifier les effets positifs et de réduire voire supprimer les effets négatifs.
- **Devoir d'inclusion** : leitmotiv du Printemps de Bourges, la lutte contre les discriminations et inégalités de toutes sortes constitue, notamment, la raison d'être de la démarche du Printemps dans la Ville. Accès à la culture pour toutes et tous, partage d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques, implication de tous les acteurs dans notre projet socio-professionnel ; le « vivre-ensemble » est par définition l'affaire de tous et nous veillons à le mettre en pratique à tous les niveaux, qu'il s'agisse de garantir l'accessibilité aux lieux de spectacles pour les personnes en situation de handicap, de veiller à un recrutement « harmonieux » des équipes permanentes et temporaires ou encore d'élaborer des projets d'éducation artistique et culturelle à destination des publics scolaires.

- **Intégrité** : dans un contexte d'industrialisation exponentielle du spectacle vivant, notamment dans le champ des musiques actuelles, le Printemps de Bourges assume et revendique une probité la plus exemplaire possible dans ses choix programmatique : plus de 70% des artistes programmés présentent un premier EP ou album au moment de leur passage au festival. Cette volonté d'exemplarité se traduit également par une exigence accrue en matière d'achats et de choix des prestataires ou de maintien d'une politique tarifaire abordable.
- **Transparence** : une démarche d'éco-responsabilité sincère et efficace suppose une gouvernance démocratique considérant les points de vue des collaborateurs (management responsable) et un pilotage respectueux et intelligible des relations aux partenaires impliqués. Aussi, les parties prenantes doivent pouvoir comprendre, partager et transmettre les valeurs du projet Printemps avec enthousiasme et conviction.

A Bourges, le 3 mars 2020

Boris VEDEL  
Directeur général

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a horizontal crossbar and a small loop at the top, followed by a period.